

101 – POINTE DE CHAURIONDE (2173 m)

Par l'arête de Coutarse

De Nant-Fourchu (1050 m). ÉCOLE

Dén. 1130 m — Hor. 3 h 30

Cat. 1

Carte IGN : 3432 OT & 3432 ET

À une longue marche sur la route forestière suit une belle grimpe parfois aérienne sur l'arête, exigeant un tempo sec. Une autre variante plus intéressante existe dans le flanc est conduisant au chalet de Coutarse :

1180m		À la bifurcation 1180 m au terme de la route goudronnée, prendre le chemin forestier à droite.
1240m	0h40	Lorsqu'il se divise en trois s'engager à gauche sur le chemin supérieur.
1350m	1h00	Dans un virage en épingle , l'abandonner et poursuivre droit devant (Nord).
1420m	1h20	Devenu sentier , ...
1470m	1h30	... il aboutit dans une clairière où il revient au sud rejoindre la croupe de Coutarse
1609m	2h00	qu'il remonte au nord pour déboucher au chalet .

Départ : Dans le village d'École, au niveau de la mairie, quitter la D 911 pour une route à côté de l'église. Traversant le Chéran prendre à droite. Elle remonte le vallon encaissé changeant quatre fois de rive. Stationner à l'extrémité de la route : parking avant la barrière interdisant l'accès plus haut aux voitures (1050 m).

MONTÉE

1050m		Poursuivre la route goudronnée interdite aux voitures. Après quelques lacets, elle
1180m	0h30	s'achève sur une bifurcation de chemins forestiers. Droit devant, continuer celui qui s'élève pour contourner dans son flanc ouest la crête boisée de Coutarse. Il domine le Nant d'Orgeval.
1400m	1h20	Devant un carrefour de trois autres chemins, prendre celui du centre, droit devant.
1609m	2h00	Il grimpe en lacets jusqu'à la maison forestière sur la croupe de Coutarse.
		Au-dessus, une sente monte dans les herbes. Surmontant une colline boisée, elle
1735m	2h20	débouche sur un plat conduisant au pied de l'arête herbeuse .
		La suivre dans ses différentes bosses avec quelques courts passages aériens. Dans le
2173m	2h30	haut, elle vire au nord pour atteindre la cime .

DESCENTE

	1h45	Par le même itinéraire.
	2h00	Par le n° 100 avec prudence dans les 100 premiers mètres.
	2h00	Par le n° 103.